

Commune de Molenbeek-Saint-Jean
Collège des Bourgmestre et Echevins
Rue du Comte de Flandre, 20

B – 1080 BRUXELLES

V/Réf : PU-36378

N/Réf. : AVL/KD/MSJ-2.188/s.572

Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Rue de Ribaucourt, 39.

Modification du rez-de-chaussée commercial et remplacement des châssis des étages (régularisation).

Demande de permis d'urbanisme.

Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 1^{er} juin 2015 sous référence, réceptionnée le 2 juin, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 24 juin 2015.

La demande concerne un immeuble de rapport de trois étages avec un rez-de-chaussée commercial (avant 1932). Elle vise à régulariser la transformation du rez-de-chaussée commercial ainsi que le remplacement de tous les châssis des étages par des châssis en PVC (double vitrage). La devanture actuelle est composée de briques apparentes qui ne correspondent pas aux caractéristiques architecturales du bien. La situation de droit montre une devanture commerciale de très belle facture avec une porte latérale gauche donnant accès aux étages et une porte au centre de la devanture pour l'accès au commerce.

La CRMS ne souscrit pas à la régularisation de la devanture actuelle pour des raisons esthétiques évidentes. Cependant, vu la difficulté à revenir à la situation de droit, elle demande au minimum d'enduire les briques du rez-de-chaussée afin de restituer la cohérence de la façade. Elle recommande également le remplacement des châssis en PVC par des châssis en bois afin d'améliorer l'aspect général du bien. Elle demande de réduire les dimensions des impostes des hautes fenêtres du premier étage et de s'inspirer de la situation de droit. On veillera également à respecter le RRU en ce qui concerne l'enseigne placée sur toute la largeur du bien au-dessus du rez-de-chaussée commercial.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO

Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS

Présidente

c.c. : B.D.U. – D.M.S. : M. H. Lelièvre ; B.D.U. – D.U. : Mme I. Vandencruyce.